

« L'abbé de Caderousse , du Comtat , l'étant venu voir , lui dit en entrant : « Monseigneur , je suis l'abbé de Caderousse.... — Que voulez-vous que j'y fasse ? répondit-il en l'interrompant. — Qui suis venu pour faire la révérence.... — Faites-la donc ! ajouta-t-il.

« Le cardinal de Richelieu , qui le connaissait bien , ne voulut pas qu'il le fût trouver à Narbonne ; aussi l'autre ne le voulut point aller trouver à Lyon quand on y coupa le cou à M. Le Grand (1). Le Cardinal Mazarin , qui ne fit pas pour la charité ce qu'il devait dans le procès que le cardinal de Lyon eut contre Deslandes-Payen , relativement à un prieuré qu'à ce qu'on dit le cardinal de Richelieu lui avait ôté par violence , envoya offrir au cardinal de Lyon l'abbaye de Mauzac , dont il était titulaire , pour le dédommager de ce prieuré ; mais il ne la voulut point prendre. Celui qui a écrit sa vie en latin (2) le veut faire passer pour un grand homme , et dit que l'emprisonnement du cardinal de Retz , à cause du mauvais exemple , l'affligea sensiblement. Il mourut le 23 mars 1653. »

Le *Conservateur* de mai 1755 contient quelques lettres du cardinal de Lyon à son frère , et la bibliothèque du roi possède un recueil in-folio de ses lettres à Louis XIII et à des personnages de sa cour. Voici son épitaphe :

*Pauper natus sum , pauperiem vovi ,
Pauper morior , inter pauperes sepeliri volo.*

Nous trouvons aussi dans Tallemant les lignes suivantes , relatives à la mort de Cinq-Mars et de son ami de Thou :

« Comme on menait M. Le Grand à Lyon , un petit laquais catalan lui jeta une boulette de cire , dans laquelle il y avait un petit papier avec quelques avis assez mal digérés. Ce petit garçon , qui était à lui , s'était mis en ce hasard et venait de la part de la princesse Marie.

« A Lyon , le chancelier Seguier dit tant à M. Le Grand que le roi l'aimait trop pour le perdre , que cela n'irait qu'à quelque tems de prison , que sa majesté aurait égard à sa jeunesse , que le pau-

(1) Cinq-Mars.

(2) Voyez le jugement porté sur cet ouvrage dans la *Revue du Lyonnais* , à l'article de l'abbé de Pure , tome 1 , page 125.